



École Antoine de Saint Exupéry

Circonscription de Libourne 2
6, rue du Cheminot, 33230 Abzac
Tel : 05 57 49 32 61
Mail : e.abzac@ac-bordeaux.fr

CONSEIL D'ECOLE DU 14/06/2024

COMPTE RENDU

La réunion débute à 17h35.

Présentation des membres du conseil d'école

Sont présents :

- Elodie Varanda (enseignante de PS)
- Laure Boudon (enseignante de MS-1)
- Camille Hourtic (enseignante de MS-2)
- Giovanni Vidal (enseignant de GS-1)
- Antonie Bazas (enseignante de GS-2)
- Stéphanie de Miras (enseignante de CP-1)
- Dorothée Schmidt-Moracchini (enseignante de CP-2)
- Nathalie Hébrard (enseignante de CP/CE1)
- Victor Grelet (enseignant de CE1)
- Carine Sarrazit (enseignante de CE2)
- Maryline Troncatti (enseignante de CE2/CM1)
- Claire Estebenet (enseignante de CM2)
- Nathalie Fredon (Directrice)
- Jean-Louis d'Anglade (Maire)
- Évelyne Pariolleau (1^{er} adjoint au maire – délégué chargé des affaires scolaires)
- Christine Mélot (Conseiller municipal aux affaires scolaires)
- Fabienne Cassin (Animatrice sportive)
- Solène Doron (Parent d'élève élu)
- Julie Bechamps (Parent d'élève élu)
- Aurélia Choplin (Parent d'élève élu)
- Nadège Cassagne (Parent d'élève élu)
- Sandrine Devaud (Parent d'élève élu)
- Marine Zukowski (Parent d'élève élu)
- Laura Chaussat (Association de parents d'élèves – APE)

N. Fredon prie d'excuser également les absences :

- Nadège Perard (remplaçante de Laure BOUDON en MS-1)

L'ordre du jour est fixé par l'académie.

ÉDUCATION NATIONALE

I) Parcours de l'élève

a) Bilan des actions d'aide mises en place

- Interventions de la psychologue de L'Éducation Nationale :
 - Présence de la psychologue auprès des enfants ayant un plan personnalisé de scolarisation (PPS) notamment aux équipes éducatives pour 4 enfants.
 - Observations en classe.
 - Présence aux équipes éducatives de l'école.
 - Bilan psychologique dans le cadre d'une demande de reconnaissance maison départementale pour les personnes handicapées (MDPH), renouvellement, réorientation pour 3 enfants.
 - Accompagnement individuel (entretien individuel) auprès d'enfants présentant des difficultés scolaires mais également psycho-sociales à la demande de la famille mais également de l'enfant.
 - Bilan individuel dans le cadre d'une demande de projet d'accompagnement personnalisé (PAP).
 - Bilan dans le cadre d'orientation section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA) : 3 dossiers.
- Ateliers Fonction exécutives :
 - Psy EN et Enseignante RASED.
 - 4 CE1 : 1 fois par semaine de novembre à février.
- Accompagnement pédagogique par l'enseignante du RASED :
 - 5 CP – 3 CE1 – 4 CE2 : 2 séances par semaine de novembre à juin.
 - Co-intervention dans une classe CE1 pour un projet d'écriture en avril-juin.
 - Participation aux équipes éducatives pour les élèves suivis.
- Équipes éducatives :
 - 34 équipes éducatives ont eu lieu cette année, concernant 15% des élèves de l'école dont les difficultés scolaires, comportementales ou relationnelles ont nécessité la réunion de la famille, de l'enseignant(e), de la directrice de l'école, du RASED (psychologue et/ ou maîtresse spécialisée) et de l'ensemble des accompagnants intervenant dans le soin ou l'éducation de l'enfant, afin de trouver ensemble des solutions aux problèmes rencontrés et de mettre en place les aides nécessaires.

b) Bilan des actions des conseils de cycles

- Suite à l'évaluation d'école, nous avons pensé important de nous réunir en cycle afin d'harmoniser mieux nos pratiques. Même si nous avons conscience que la répétition est une composante fondamentale de l'apprentissage dans les domaines du français et des mathématiques notamment, nous avons réfléchi à la façon de mieux se partager les notions dans des domaines précis afin d'éviter des répétitions inutiles.
- En cycle 1, l'approche des contes traditionnels se fera comme suit :
 - En PS : la structure du conte.
 - En MS : les personnages du loup et du renard.
 - En GS : les personnages de l'ogre et de la sorcière.
- En cycle 2, les enseignants se sont partagés sur les 3 années les notions à travailler dans le domaine de la découverte du monde et envisagent de le faire dans le domaine de l'art.
- En cycle 3, les enseignants se sont répartis les éléments de programmes en histoire, géographie et sciences pour les 2 années du cycle.

c) Accueil des futures petites sections

- Réunion de présentation avec les parents le 18/06. Il y aura l'intervention de la psychologue scolaire au sujet de l'utilisation des écrans.
- Accueil dans la classe au mois de juin des futurs PS avec un des parents sur un petit moment (environ 2h).
- Sous réserve d'acceptation par l'inspectrice, accueil échelonné des petits : 1/2 de la classe le jour 1, l'autre moitié le jour 2 et toute la classe le jour 3.
- Les futurs PS sont invités à la kermesse.

II) Projets et vie de l'école

a) Bilan des projets de classe

- PS :
 - Élevages de poussins (7 œufs ont éclos grâce à la nouvelle couveuse) / phasmes / escargots.
 - Jardinage de fèves / oignons / petits pois puis dégustations (soupe de fèves).
 - Défi technologiques « Roule ! » en classe pendant plusieurs semaines avant la venue de collègues qui vont proposer des ateliers sur ce thème, lundi 17 juin au matin.
- MS1 :
 - La reproduction et la croissance des végétaux : expériences sur les besoins de plantes (lumière, eau, ...), germination et plantation de graines.
 - Défi technologique « Roule ! » en classe pendant plusieurs semaines avant la venue de collègues qui vont proposer des ateliers sur ce thème, lundi 17 juin au matin.
 - Le marché : jeu de la marchande en classe pour apprendre à parler, à nommer les fruits et légumes, à compter et à calculer ; achats au marché de Libourne ; préparation de salades de fruits pour un goûter avec les parents.

- Les animaux de la ferme et leurs petits : en cours.
- MS2 :
 - En commun avec la classe de MS1 : les loups et les renards dans les livres pour connaître ces personnages des contes traditionnels et les comparer avec ceux des albums contemporains et les animaux réels dans les documentaires.
- GS1 :
 - En commun avec la GS2, les élèves ont participé à un cycle d'activités aquatiques qui s'est bien déroulé. Tous les enfants ont progressé. Les créneaux de l'année prochaine sont d'ores et déjà réservés.
 - En commun avec la GS2, ils ont également participé à un cycle d'apprentissage du vélo qui se déroule dans la cour des élémentaires. Il s'agit, comme pour la piscine, de gagner en aisance et de progresser en sécurité.
- GS2 :
 - La nature et les animaux : pratique équestre (2 fois sur Abzac) ; Classe dehors 1 heure tous les vendredis pour observer la nature et utiliser ses connaissances scolaires (compter, inventer, ...) en dehors de l'école ; plantation d'un potager dans la cour pour travailler sur les plantes et plus particulièrement sur les légumes ; étude d'un milieu de vie et des animaux qui y vivent à chaque nouvelle période.
- CP1/2 et CP-CE1 :
 - La journée des 100 qui a eu lieu le 08/04 : exposition des œuvres créées par certains élèves chez eux et en classe autour du nombre 100. Cela a aussi donné lieu à une représentation de danse devant les parents qui avait été créée par Alix, le service civique, et à un goûter.
- CE1 :
 - Projet d'écriture : Christine Hainaut, écrivaine, est intervenue dans la classe pour parler de son métier et mener des ateliers d'écriture au sein de la classe, ce qui a donné lieu à une lecture publique des textes produits à l'école de Camps sur l'Isle. Les élèves de la classe sont également en train de coécrire un livre dans le cadre de la co-intervention avec l'enseignante spécialisée du RASED. À partir de l'album sans texte « Cerises surprises chez les p'tites poules », ils ont intégralement conçu et rédigé le texte de l'histoire. Ce livre sera ensuite imprimé et chaque élève pourra en emporter un exemplaire à la maison.
 - Défis scientifiques : la classe a participé aux défis scientifiques proposés aux écoles de la circonscription sur le thème de l'air. Il s'agit d'une rencontre organisée entre plusieurs écoles lors de laquelle, les élèves sont amenés à collaborer afin de relever des défis portant sur un thème commun travaillé préalablement en classe. La rencontre a eu lieu à Abzac, le mardi 30 avril de 9h à 11h30.
- CE2 :
 - Découverte du Japon à travers des lectures (romans, articles de journaux), des vidéos et des films d'animation évoquant la culture japonaise, des productions d'écrit (haïkus, poèmes japonais), des artistes et leurs œuvres (estampes d'Hokusai, ...). Le cadeau de la fête des mères a été l'occasion de réinvestir ces connaissances sur le Japon : tableau d'un cerisier en fleurs + haïku.
- CE2-CM1 :

- L'association Energie Jeunes est intervenue deux fois 1h dans la classe de CE2-CM1 afin de parler des découvertes et des défis réalisés en classe ainsi que la gestion des émotions. Ces temps de paroles ont été très appréciés par les élèves.
- CM2 :
 - Jeux de société : tous les vendredis après-midi du mois de juin les élèves font des ateliers jeux de société. Ces jeux ont été empruntés à la ludothèque de Saint Denis de Pile. La semaine avant les grandes vacances, les élèves devront s'approprier les règles de jeux de société de niveau PS/MS et iront « faire jouer » les élèves de ces classes.
 - Théâtre : Écriture de saynètes de théâtre qui seront jouées devant les autres classes la dernière semaine.
- Toutes les classes :
 - Les élèves ont participé à « l'étendoir des mots » auquel les parents ont été conviés.
 - Des olympiades seront organisées le 02 juillet pour les classes du CP au CM2. Une coupe sera remise à l'équipe gagnante, et des diplômes pour tous les participants. Les parents seront également conviés à partir de 16h pour une « flashmob ».

b) Sorties scolaires de fin d'année

- La PS (E. Varanda), les MS1 (L. Boudon) et MS2 (C. Hourtic) visiteront une ferme à Rochereau (Abzac) et feront une course d'orientation le 2 juillet prochain. La classe de PS a fait également une séance de 2 h au centre équestre d'Abzac le 03 juin et en fera une seconde le 24 juin.
- MS1 et MS2 (C. Hourtic, N. Pérard/ L. Boudon) : les 2 classes ont fait une sortie à la ferme de la Barbanne le 11 juin et une course d'orientation aux Dagueys et pique-nique.
- GS 1 et 2 (G. Vidal et A. Chucho) : sortie au parc Mandavit et au parc du Moulineau à Gradignan le mardi 02 juillet. La sortie conclue notre cycle de l'apprentissage du vélo et de course d'orientation. Nous effectuerons une petite course d'orientation en vélo suivie d'une randonnée vélo. Les vélos seront acheminés dans un véhicule de location. Les parcs sont relativement clôturés et fermés à la circulation. La sécurité est renforcée par la présence de nombreux parents d'élèves en plus des enseignants et ATSEM. Par ailleurs, les parcs disposent d'une aire de jeux, d'une aire de pique-nique et d'un parc animalier.
- Les 2 classes de CP et la classe de CP/CE1 de D. Schmidt-Moracchini, S. de Miras et N. Hébrard se sont rendues aujourd'hui à la Maison de la forêt, à Montlieu-La-Garde. Nous avons participé à un atelier pour fabriquer un refuge à insectes collectif et un atelier modelage. Chaque enfant est reparti avec sa création. La pluie nous a contraint à rentrer plus tôt.
- Les classes de CE1 et CE2 (V. Grelet et C. Sarrazit) se sont rendues à Rauzan pour visiter le château et participer à une chasse au trésor et à la Grotte Célestine (atelier spéléo et art pariétal) le jeudi 06 juin. La visite de la grotte fut particulièrement appréciée.
- Enfin, les 2 classes de CM1 et CM2 de M. Troncatti et C. Estebenet se rendront à la base de sports et loisirs de Nat&a pour des « olympiades » le 28 juin prochain. Au programme : tir à l'arc, escalade, lancers, cross nature, 200 m relais à obstacles. Les élèves des 2 classes seront répartis en 5 équipes et participeront à tous les ateliers.

c) Évaluation d'école

- Suite à notre auto-évaluation, trois évaluateurs (une conseillère pédagogique, un principal adjoint et un directeur d'école) sont intervenus dans notre école les 16 et 17 mai afin de

rencontrer toutes les personnes en lien avec cette évaluation : le RASED, les élus municipaux, les enseignants, les représentants des parents d'élèves, les élèves, le collège de Coutras, l'association des parents, les AESH, les ATSEM et le périscolaire.

- En s'appuyant très largement sur notre auto-évaluation, ils ont émis des préconisations qui nous seront utiles pour établir le projet d'école de 2025 valable 5 ans. Ils nous ont également félicités pour la qualité et la richesse de notre travail et ont souligné l'investissement indéfectible de la directrice : « *Nous saluons le travail fourni par l'équipe pédagogique pour fournir un rapport d'évaluation riche et détaillé. Les différents entretiens réalisés lors de la visite nous ont permis de confirmer les constatations du rapport d'auto-évaluation. Toutes les personnes interrogées soulignent le grand investissement de la directrice de l'école. Nous espérons que le regard qu'ils ont apporté et l'ensemble du processus d'évaluation contribuera à la prise de conscience de la grande qualité du travail réalisé au sein de l'école d'Abzac.* »
- Ce rapport sera envoyé à la DSDEN 33, à l'Inspectrice de la circonscription Mme Garrigue ainsi qu'à la mairie.

III) **Fonctionnement de l'école**

a) **Bilan sécurité : exercices et fiches SST**

- L'école a respecté les exercices et les échéances imposés par l'académie. Chaque exercice a fait l'objet d'un compte-rendu conservé dans le plan particulier de mise en sûreté (PPMS). Le document est consultable sur simple demande.
- Les exercices programmés réalisés pour l'année 2023-2024 :
 - Le 29/09/2023 : exercice incendie avec évacuation des locaux.
 - Le 14/12/2023 : exercice attentat-intrusion avec fuite de l'école et regroupement à la mairie.
 - Le 28/03/2024 : exercice risques majeurs avec confinement à l'abri dans l'école.
 - Le 04/04/2024 : exercice incendie avec évacuation de l'école et regroupement au centre culturel.
- Deux autres exercices inopinés attentat-intrusion ont été réalisés cette année.
- L'académie souhaite regrouper les deux documents PPMS en un seul document d'ici 2028. Pour rappel, l'école dispose d'un document unique et opérationnel depuis 2016.
- Le Registre de Santé et sécurité au Travail (SST) a été utilisé pour la première fois cette année. Il est destiné à consigner les remarques et suggestions relatives à des situations que l'on pourrait considérer comme anormales ou susceptibles de porter atteinte, soit à l'intégrité physique et à la santé des personnes, soit à la sécurité des biens.
- Une synthèse du registre doit être présentée en conseil d'école : nous avons cette année transmis à l'Académie 3 fiches SST concernant la violence physique récurrente dont ont fait preuve, envers les adultes et leurs pairs, deux élèves de maternelle en situation de handicap ou de détresse sociale.

b) Bilan financier de la coopérative et participation de l'association de parents d'élèves

- Le bilan financier temporaire de la coopérative scolaire est de 4313,03 €.
- Deux versements importants de l'association des parents d'élèves ont crédité le compte d'un total de 3377,68 € correspondant à leurs participations aux achats des comités de lecture (977,68 €) et aux sorties scolaires (2400 € soit 200 €/classe).
- Un grand merci à eux car ces versements permettent à l'équipe enseignante de financer les sorties de cette année mais également d'envisager de manière beaucoup plus sereine celles de l'année prochaine.

c) Bilan financier des actions municipales

- Le budget 2024-2025 est reconduit. La location des locaux de la salle de jeux également.
- Le budget municipal alloué aux transports a permis de couvrir pratiquement la totalité des transports lors des sorties scolaires.

IV) Organisation de la rentrée n+1

a) Structure pédagogique et/ou effectifs de l'école

- Ci-dessous, les effectifs prévisionnels 2024-2025 :

Classes	Effectifs	Enseignants	Nombres élèves par niveau		Total niveaux	Total école	Moyennes	
						Maternelle	Maternelle	
PS	25	Elodie VARANDA	25	PS	PS 25	80	Hors dédoublées PS-MS 22,5 Dédoublées GS-CP-CE1 13,4	
MS	20	Laure BOUDON	20	MS				
GS - A	13	Giovanni VIDAL	13	GS	MS 20			
GS - B	12	Lucie HOETTICK	12	GS				
GS - C	10	Thomas LARRETEGUY	10	GS	GS 35			
						Élémentaire	Élémentaire	
CP - A	13	Stéphanie DE MIRAS	13	CP		118	Dédoublées GS-CP-CE1 13,4 Hors dédoublées CE2-CM1-CM2 19,7	
CP - B	14	Dorothée SCHMIDT-MORACCHINI	14	CP				
CE1 - A	16	Victor GRELET	16	CE1	CP 27			
CE1 - B	16	Nathalie HEBRARD	16	CE1	CE1 32			
CE2	18	Carine SARRAZIT	18	CE2	CE2 18			
CM1	22	Maryline TRONCATTI	22	CM1	CM1 26			
CM1/CM2	19	Claire ESTEBENET	4	CM1	15 CM2 CM2 15			
TOTAL	198						198	23,3

- La municipalité confirme son refus d'accueillir les enfants de moins de 3 ans.

- La municipalité maintient les 4 postes plein pour les ATSEM. En cas de congé maladie, l'ATSEM affectée en GS interviendra dans les plus petites classes.

b) Préparation du bureau des élections pour l'année n+1

- La commission électorale, constituée en bureau des élections, est chargée d'assurer l'organisation des élections des représentants de parents d'élèves, en fixant notamment le calendrier des opérations, dans le respect des différents délais indiqués par la réglementation.
- Le calendrier suivant est validé :

Étapes de la procédure	Dates fixées pour 2024-2025
Date nationale du scrutin	Vendredi 11 octobre 2024 Vote par correspondance uniquement
Information des familles sur le rôle des représentants de parents d'élèves	Réunions de rentrée des classes
Établissement de la liste électorale sur la base informatique institutionnelle	Au moins 20 jours avant le scrutin Pour le 20 septembre 2024
Réception des déclarations de candidatures	Au moins 10 jours avant la date du scrutin Pour le 23 septembre 2024
Mise sous enveloppes avec les candidats	Le jeudi 26 septembre 2024
Envoi du matériel de vote aux familles dans les cahiers de liaison	Au moins 6 jours avant la date du scrutin (dans notre école, si possible 2 week-ends avant) Le vendredi 27 septembre 2024

c) Demande de travaux

- L'équipe enseignante souhaite évoquer les difficultés rencontrées dans la cour de récréation. Tout d'abord du côté des maternelles, l'année pluvieuse que nous venons de vivre confirme l'impossibilité pour les enfants d'utiliser l'ensemble de la cour, même lorsqu'il ne pleut plus. De nombreuses flaques se créent systématiquement et elles ne s'évacuent pas naturellement, les grilles d'évacuation étant plus haute que le sol. En conséquence les enfants sont trempés et environ la moitié de la cour leur est interdit. De plus les variations de niveaux : autour des arbres (à cause des racines), à la jonction entre le sol du préau et la cour ; provoquent la chute des enfants dont la motricité est en cours de développement. L'équipe demande s'il est possible de remettre à niveau une nouvelle fois le sol de la cour maternelle, afin d'améliorer ces temps de récréation (2h par jour) pour les enfants.
- En parallèle, un trou a été fait dans le mur du préau, côté classe de V. Grelet. Serait-il possible de le reboucher, par exemple pendant le temps de vacances estivales ?
- La municipalité étudiera ces problèmes et tentera d'apporter une solution.
- L'équipe enseignante pense solliciter l'APE pour un projet d'amélioration des espaces de récréation avec l'achat d'un bac à sable fermé, une table de ping-pong extérieure, des tables et bancs d'extérieur, etc. En effet en tant qu'association l'APE peut bénéficier d'un financement bancaire concernant des projets en faveur de l'enfance.
- Pour les devis à venir, peut-on envisager des tables et bancs en bois ? Car malgré les éventuelles échardes, les mobiliers sont bien moins onéreux. De plus, les mobiliers doivent-ils

être scellés ? Avec le kit de fixation, le coût de l'installation est augmenté, l'installation est plus complexe et les mobiliers ne pourront plus être déplacés.

- La municipalité se renseignera, en partenariat avec l'APE, sur les solutions qui peuvent être apportées afin d'agrémenter les cours de récréation.
- Par ailleurs, l'Éducation nationale préconise une restructuration des cours qu'elle voudrait voir munies d'équipements sportifs non-genrés pour « l'Héritage Génération 2024 ». Dans ce cadre un plan de 5 000 équipements est lancé avec un appel à projet auprès des collectivités qui va durer trois ans. Il est possible de croiser les financements du Fond d'Innovation Pédagogique (FIP) et de Jeunesse et Sport si la thématique est travaillée en commun avec le périscolaire : par exemple le climat scolaire ou la sensibilisation environnementale. A priori, si un tel appel à projet était proposé, la commune serait prête à étudier l'investissement.
- N. Fredon se renseignera également sur les possibilités de financement du pôle jeunesse territorial.

MAIRIE

- Les sujets qui sollicitent la mairie ont été abordés ci-dessus.

QUESTIONS DIVERSES

- Est-ce qu'une sortie pourrait être envisagée à la médiathèque Boma à Saint Denis de Pile ?
 - La classe des MS-1 est allée à la médiathèque de St Seurin, sans amputer le budget des sorties de fin d'année, en utilisant les lignes régulières gratuites de la CALI. Malheureusement, il n'existe pas de bus reliant Abzac à St Denis de Pile. Nous souhaiterions que la municipalité d'Abzac fasse remonter ce manque auprès de la CALI.
- Gabriel a été très investi cette année auprès des élèves. Son contrat est-il poursuivi ? On en profite également pour remercier Fabienne pour son investissement.
 - La municipalité confirme la présence de Gabriel à la rentrée.
- Les enfants devaient avoir une pièce de 2€ pour les jeux olympiques par le gouvernement. Qu'en est-il pour l'école d'Abzac ?
 - Nous avons été destinataires, comme toutes les écoles, de ces pièces commémoratives, à destination des élèves du CP au CM2. Leur distribution aura lieu le 2 juillet, jour de nos olympiades organisées pour célébrer les JO, au moment de la remise des diplômes de participation. Si les absents à cet événement sont en nombre suffisant, les pièces pourraient être distribuées aux élèves de grande section.
- Lorsque les enfants sont convoqués dans le bureau de la directrice, serait-il possible d'être prévenus par un mail ou un mot dans le cahier de liaison, afin de pouvoir en discuter avec nos enfants, que ce soit pour recadrer ou rassurer nos enfants en fonction de la situation ?
 - Il n'est pas possible de prévenir les familles, à chaque fois que la directrice s'adresse à des élèves, ce qui est trop fréquent.

- Lorsqu'un enfant doit être recadré, l'association de la famille à la sanction est un levier que l'on choisit (ou pas) d'actionner dans le processus éducatif que l'on adapte à chaque situation. Si l'enfant n'est pas en capacité d'expliquer dans quel contexte il a parlé avec la directrice, la famille ne doit pas hésiter à appeler l'école pour que la situation soit clarifiée, auprès des parents, comme de l'élève.
- Lors d'une sortie scolaire, serait-il possible de prévenir les bénévoles de l'aide aux devoirs afin d'anticiper les besoins en bénévoles ? On profite également pour les remercier de leur investissement auprès de chacun des élèves inscrits à l'aide aux devoirs. Et merci à l'APE pour la participation aux sorties de fin d'année et tout ce qu'ils ont fait pour nos enfants cette année.
 - Le planning des sorties de fin d'année a été remis cette année à l'équipe des bénévoles, afin de pouvoir anticiper d'éventuelles annulations de l'aide aux devoirs. Mais il est à noter que le retour systématique des classes avant 16h30 et le fait qu'il y ait du travail pour le lendemain (donné les jours précédents) rend le maintien des séances, possible et parfois utile, même les jours de sortie.
 - L'équipe enseignante s'associe aux remerciements.
- Avez-vous eu des retours sur l'évaluation par les évaluateurs externes ? On a apprécié d'être sollicité et ce fut un échange riche.
 - Réponse apportée ci-dessus.
- Pourquoi le goûter n'est pas fourni à la garderie ? Il semblerait que, dans certaines écoles environnantes, ce soit le cas et que la garderie soit moins coûteuse.
 - Le goûter n'a jamais été fourni par la mairie. Seules deux écoles du secteur proposent un goûter.
 - Les tarifs pratiqués par la mairie sont situés dans la moyenne des écoles du secteur.
 - Certaines communes fonctionnent à la demande, d'autres au forfait hebdomadaire ou mensuel (voire par période). Les formules au forfait sont moins chères. Dans ce cas, la formule à la demande est beaucoup plus chère. La mairie d'Abzac préfère la flexibilité du fonctionnement à la demande, avec des tarifs maîtrisés.
- La qualité des photos individuelles a déçu certains parents.
 - L'équipe enseignante est en réflexion quant à la reconduction du prestataire actuel.
- Les parents ont très apprécié l'accueil des parents dans les classes des plus petits.

La date du prochain conseil d'école sera fixée dans les 15 jours qui suivront les élections des parents d'élèves.

La séance est levée à 19h00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le secrétaire de séance, Giovanni Vidal. Il sera affiché à l'entrée de l'école et disponible sur le site Internet de la mairie d'Abzac.

